



CENTRE GOUVERNEMENTAL
DE CYBERDÉFENSE

SA-08(32)

Documentation adéquate

Juill. 2026



Acquisition sécurisée des systèmes/services

System and Services

SA-08(32) – Documentation adéquate (PbMM)

Énoncés :

Mettre en place le principe de conception sécurisée de la documentation adéquate dans les [\[Affectation : systèmes ou composants de systèmes désignés par l'organisation\]](#).

Responsable : Aucun

Discussion :

Le principe de documentation adéquate repose sur le fait que le personnel organisationnel responsable d'interagir avec le système dispose de la documentation adéquate et de l'information nécessaire pour contribuer à la sécurité du système plutôt que d'y nuire. Malgré les tentatives de se conformer à des principes tels que la sécurité tenant compte du facteur humain et la sécurité acceptable, les systèmes sont fondamentalement complexes et il n'est pas toujours facile de déterminer le but de la conception des mécanismes de sécurité et les ramifications d'une mauvaise utilisation ou configuration de ces mécanismes. Des utilisatrices et utilisateurs mal informés et insuffisamment formés peuvent introduire des vulnérabilités en raison d'omissions et d'erreurs réelles. La disponibilité de la documentation et de la formation peut aider à fournir aux membres du personnel les connaissances nécessaires pour assumer le rôle essentiel qu'elles et ils jouent dans l'application de principes tels que la protection continue. La documentation est écrite clairement et étayée par une formation offrant une sensibilisation en matière de sécurité et la compréhension des responsabilités relatives à la sécurité.